



Déclaration du Sgen-CFDT

CDEN du 1^{er} avril 2019

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

En ce mois de mars 2019, les protestations des personnels de l'éducation nationale et plus largement de la fonction publique ne manquent pas et le Sgen CFDT réaffirme son attachement aux valeurs de la Fonction publique et à un service public au service de l'intérêt général.

Le projet de loi de de la réforme de la fonction publique malgré les négociations et le dépôt de 94 amendements par la CFDT dont une trentaine ont été retenu ,le gouvernement refuse de revenir sur ses positions relatives, par exemple ,aux instances traitant des questions individuelles ,de restreindre le recours à l'emploi contractuel et ne s'engage pas sur la participation des employeurs à la protection sociale complémentaire .Un énième rapport sur le temps de travail stigmatisant les fonctionnaires donne du crédit à une posture caricaturale de la fonction publique et argumente les suppressions de postes à venir.

Les débats parlementaires sur le projet de loi pour une école de la confiance ont démontré que l'école est un terrain de jeu idéologique et ce au détriment de la transformation de l'école qui devrait viser sa démocratisation et sa lutte contre les inégalités. Une transformation qui devrait être menée par des personnels tous et toutes reconnus dans leur expertise.

L'école de la confiance répétée comme un mantra est contredite par une réalité pilotée de manière injonctive. Cette loi élaborée dans la précipitation marque de fabrique gouvernementale est une loi fourre-tout dans laquelle aucun amendement ne peut sembler hors sujet.

La réforme du lycée après un an de marche forcée ne rencontre toujours pas l'assentiment de ces acteurs .La précipitation de sa mise en œuvre en imposant des choix précoces sans droit à l'erreur ou à l'exploration, va creuser les inégalités sociales .La définition de la carte des spécialités a quant à elle reproduit la situation existante et donc les différences entre établissements .Affirmer que la nouvelle architecture du lycée permettra de mieux préparer au supérieur reste pour l'instant un pari et l'obtention du bac sera pour les élèves un long parcours d'obstacles qu'il faudra franchir avec un stress quasi permanent de la note. Malgré les protestations des personnels, les réformes se mettent en place dans les établissements. Agissant au jour le jour en fonction des

informations distillées au compte-goutte, les équipes éducatives font face aux interrogations des élèves et de leurs parents sans pouvoir accompagner efficacement les parcours scolaires.

La réforme de la voie professionnelle en instaurant des familles de métiers a oublié la difficulté des territoires ruraux à mettre en place la mobilité des élèves et a imposé dans la précipitation des ajustements non prévus par la réforme.

Ces restructurations ne modifient pas la situation actuelle .L'allocation de moyens calculée sur la base d'effectifs de 30 élèves en collège ,28 élèves en REP et 36 élèves en lycée ,nous amène à déclarer que les classes restent en général trop chargées et dégradent les conditions d'apprentissage et de travail .Nous rappelons qu'à ces effectifs doivent se rajouter les élèves inclus en classe et non dans le calcul des effectifs par division et aboutissent parfois au dépassement du seuil de 30 élèves en collège . Pour le Sgen CFDT les conditions de réussite de l'inclusion ne sont pas réunies et ne nous étonnons pas lors des annonces de suppressions de division, des résistances des équipes éducatives qui connaissent le résultat de ces mesures.

La création des établissements publics des savoirs fondamentaux ,projet construit sans aucune concertation ne correspond aucunement aux vécus des collègues dans leurs écoles ,sur leur terrain ,dans les territoires .Il marque un manque de reconnaissance des personnels et notamment du rôle de directeur et directrice .C'est aussi nier le travail des principaux de collège et des personnels administratifs qui vont se voir rajouter (avec certes un adjoint) du travail lié à la gestion d'écoles d'autant que le ministère supprime certains postes administratifs .Pour le Sgen CFDT ,les modalités d'organisation des écoles doivent être réfléchies avec les acteurs et choisis par les communautés éducatives .

On le voit pour l'instant, plus de questions en suspens que de réponses et surtout la confrontation de réformes à la réalité des établissements et des personnels. Des mesures gouvernementales, distinctes des réformes comme la deuxième heure supplémentaire imposable, les suppressions de postes créent un véritable climat d'insécurité et des tensions multiples, incompatible à la mise en œuvre d'une réforme quelle qu'elle soit.

La communauté éducative, le Sgen CFDT demande le respect de l'agenda social afin de construire un débat serein et éclairé et de sortir d'une logique où la communication politique précède et cadre le dialogue social.

Nous vous remercions de votre attention.